

ORGANISATION RENTREE du 2 Novembre 2020

Les mesures suivantes rentreront en vigueur du 2 novembre

EMPLOIS DU TEMPS ET CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

- L'emploi du temps des classes reste presque inchangé.
- La classe est toujours dans la même salle, il n'y a plus de récréation à partir de lundi 2 AM mais des pauses par niveaux d'enseignement.
- La demi-pension fonctionne.
- Les familles qui souhaitent que leur enfant change de régime devront contacter le collège.
- L'obligation de présence est fonctionnelle. **En cas d'absence, les familles recevront un SMS et devront justifier l'absence par écrit.**

MESURES SANITAIRES

- Le sens de circulation dans les escaliers est identique à celui de début Septembre.
- L'aménagement du règlement intérieur en ce qui concerne le port du masque reste en vigueur : **le port du masque est obligatoire pour tous (élèves et adultes) dans l'enceinte de l'établissement pour protéger les plus fragiles et dans un souci d'exemplarité.**
- Lavage des mains : à l'entrée en classe, les élèves se désinfecteront les mains grâce à un distributeur de gel hydro-alcoolique sous la responsabilité des enseignants ou d'autres personnels.
- Le lavage des mains au gel hydro-alcoolique à chaque étage et à la demi-pension est maintenu.
- Les élèves ne changent pas de salle.
- Les élèves doivent être espacés d'un mètre latéral entre eux (et non entre les tables)
- **Aucun déplacement d'élève n'est autorisé sans professeur :**
 - **Les élèves attendent le premier professeur de la demi-journée dans la zone de leur classe, devant le self sauf pour les 6^{èmes} à chaque début de demis journée**
 - **Les professeurs d'EPS , de LV2, de sciences, continueront à venir chercher les élèves dans leur salle en M2 M3 M4 S2 S3 S4.**

Exception : les élèves du dispositif ULIS surveillés par les AESH.

Très bonne reprise à tous.

La Direction